

d'un développement fructueux. La Direction des Nations Unies et celle de l'aide et du développement restent en contact avec l'ACDI et quelques ministères en ce qui concerne l'importance et le rôle des contributions canadiennes au PNUD et à d'autres organismes comme l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE).

La Banque mondiale (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et ses filiales, l'Association internationale pour le développement et la Société financière internationale, ont continué de recevoir une aide substantielle du Canada en 1969. La Banque mondiale joue un rôle clef dans le processus de développement, non seulement à cause des prêts qu'elle consent mais à cause de son rôle utile d'intermédiaire lors de discussions sur des questions d'aide; elle organise des consortiums et des groupes qui se consultent relativement à certains pays bénéficiaires. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) constitue un autre organe de coordination permettant aux pays donateurs de se rassembler pour discuter de problèmes communs et de la façon d'augmenter et d'améliorer leur contribution au développement. En octobre 1969 le Canada, qui faisait déjà partie de plusieurs banques de développement régional, a signé, en tant que membre non régional, un accord créant la Banque de développement des Caraïbes. Le Canada participe aux activités de la Banque asiatique de développement et fournit son aide à l'Amérique latine par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement.

La Société pour l'expansion des exportations constituera une source dynamique de fonds canadiens pour les pays en voie de développement; elle a été fondée vers la fin de 1969 et remplace la Société d'assurance des crédits à l'exportation. Le crédit à long terme accordé aux exportateurs canadiens par la nouvelle Société a un double effet: encourager l'exportation de produits canadiens et permettre aux pays en voie de développement d'acheter, selon un programme de financement à long terme, les biens dont ils ont besoin. La Société administrera aussi une nouvelle assurance visant à encourager les Canadiens à investir dans les pays en voie de développement. L'usage de ces crédits touche à la politique étrangère aussi bien qu'au développement; aussi la Direction de l'aide et du développement est-elle chargée d'assister le directeur ministériel aux assemblées mensuelles du Conseil des directeurs de la Société et le directeur général du Service des affaires économiques qui représente le ministère aux réunions hebdomadaires du Comité des directeurs suppléants.

On se rend compte de plus en plus de l'importance du commerce en matière de développement international; ce fait se reflète dans le rapport Pearson: ce n'est que l'évolution de leur commerce avec les autres pays qui permettra aux pays en voie de développement de croître sans aide financière à conditions avantageuses. Le Canada participe à l'élaboration d'un grand nombre de mesures dont le but est d'augmenter les recettes que les pays en voie de développement obtiennent de leur commerce extérieur, en assurant des prix stables et justes ou en améliorant l'accès des produits de ces pays aux marchés étrangers. Sous les auspices de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'OCDE, des progrès considérables ont été faits en 1969 concernant l'établissement d'un système de tarifs